

# CONSULTATION du 27 MARS 2007

## Renouvellement du comité technique paritaire commun (CTPC) aux CRDP et au CNDP

**La consultation arrive à un moment crucial pour le réseau SCÉRÉN (CNDP-CRDP)**

### Un réseau à la dérive

La restriction budgétaire imposée par le gouvernement a conduit la direction générale du CNDP à supprimer trente postes (dont vingt dans les CRDP) au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

S'ajoutant aux trente-cinq postes déjà retirés l'an dernier et à la fin des emplois jeunes, cette ponction sévère est vécue durement par les CRDP concernés : des collègues ont été sommés de quitter le réseau en dehors du mouvement et bon nombre de ceux partant en retraite ne sont pas remplacés. Au risque d'augmenter encore le recours à des personnels précaires

qui, une fois formés, quittent notre réseau, sans possibilité d'intégration dans la fonction publique.

Ajoutons d'énormes difficultés financières liées à la baisse des ventes et des subventions de collectivités territoriales qui mènent certains CRDP au bord du gouffre. D'où l'arrêt d'activités essentielles, le gel de postes, la non-reconduction de CDD.

Cette situation, où la logique commerciale prend le pas sur la logique de service public, rend chaque jour plus difficile la poursuite de nos missions.

Elle fait craindre pour la survie même de notre réseau.

### Une délocalisation néfaste

L'absence de projet pour le SCÉRÉN et l'affaiblissement de la tête de notre réseau entraînent un risque accru d'académisation des CRDP et font perdre de la crédibilité à nos établissements. Comment inscrire certains choix et orientations dans une politique générale inexistante ? Force est de constater que la délocalisation du CNDP est néfaste pour l'ensemble du SCÉRÉN.

### La pédagogie au piquet

Les enseignants du réseau sont aussi directement menacés par la politique du ministère qui taille allégrement dans les décharges, les mises à disposition, demain peut-être, les détachements.

Or comment un organisme au service des enseignants pourrait-il travailler sans professionnels de la pédagogie ?

### Un climat social dégradé

Carrières mal gérées, compétences non valorisées, savoir-faire non reconnus, manque de transparence dans l'attribution des primes, les griefs sur la gestion des ressources humaines ne cessent de croître.

S'y ajoutent dans certains centres des comportements managériaux allant jusqu'au harcèlement.

La formation continue, qui devrait constituer le fer de lance d'une politique de ressources humaines, est réduite à un catalogue fermé de stages techniques correspondant rarement aux vœux des agents. Sans commune mesure avec les évolutions rapides des métiers et le besoin criant d'une véritable gestion prévisionnelle des emplois. Autant d'éléments qui tendent à dégrader le climat social.

Les comités d'hygiène et de sécurité (CHS), instances obligatoires, sont négligés par les chefs d'établissement. Or ils sont plus que jamais nécessaires à l'heure du travail devant écran et plus généralement de conditions de travail qui vont se durcissant. D'ailleurs, les partenaires sociaux ne s'y trompent pas : ils viennent de s'attaquer au dossier de la pénibilité au travail, avec à la pointe de ce combat, la CFDT.



**Une dynamique solidaire**

# DEVANT LA GRAVITÉ DE LA SITUATION, les représentants du SGEN-CFDT s'engagent plus que jamais à agir au sein des CTP

**en faveur d'un service public,**

**de la pédagogie et de l'édition pédagogique...**

...fort et reconnu, porté par un pilotage national et un projet qui stimulent les initiatives, concourent à une dynamique.

Il doit disposer de moyens tant financiers qu'humains à la hauteur de l'enjeu que représente aujourd'hui l'accompagnement des enseignants dans leurs tâches quotidiennes ;

**en faveur des personnels...**

...afin qu'une attention accrue soit portée à la gestion des carrières, à leur droit à la formation, à la reconnaissance du travail en équipe, notamment pour l'évaluation. Chacun doit pouvoir aussi bénéficier d'une information claire et régulière, participer par son expression à la vie du réseau. Tous les personnels précaires doivent disposer de garanties de réemploi comme de perspectives de titularisation.

**Un engagement collectif est plus que jamais nécessaire  
pour la défense de chacun et la promotion de notre réseau.**

**Pour cela, choisissez la force d'un syndicat qui, au sein d'une confédération, rassemble tous les personnels de l'Éducation nationale, une garantie contre les tendances corporatistes et un appel à toujours plus de solidarité.**



**Une dynamique solidaire**

**VOTONS, FAISONS VOTER**

**SGEN-CFDT LE 27 MARS 2007**

**Attention ! Votre vote doit parvenir avant le 27 mars**

**Les comités techniques paritaires** sont des instances consultatives où représentants de l'administration et représentants des personnels siègent à égalité. Les CTP sont appelés à émettre des avis sur l'organisation des établissements, sur la politique des emplois, sur la formation continue.

**Cette consultation sert également à désigner nos représentants aux CHS** (comités d'hygiène et de sécurité), ainsi qu'aux conseils d'administration du CNDP et des CRDP qui, eux, votent les différents budgets, arrêtent les orientations des établissements et délibèrent sur l'organisation des services.

**Intersyndicalement vôtre...**

**Les trois fédérations CGT, FSU et SGEN-CFDT tiennent à réaffirmer leur unité dans la lutte contre la poursuite sous toutes ses formes de la délocalisation du CNDP par sa direction générale. Toujours pas de projet d'établissement, après des discussions sans suite, toujours aucune validation par le ministère du cadre d'accompagnement social négocié il y a... deux ans. Les personnels sont lésés et l'établissement affaibli, ce qui nuit aux activités du CNDP comme des CRDP.**

**Les représentants de nos trois organisations se battent ensemble afin que soit enfin élaboré pour le SCÉRÉN un projet ambitieux et à la mesure des enjeux actuels, qui renforce la cohérence, les missions et les emplois du réseau et qui garantisse le dynamisme et la continuité des activités du CNDP, en Île-de-France (pôle éditorial) comme à Chasseneuil-du-Poitou (pôle documentaire et services communs).**